

Lorsque le maire de Saint Laurent, Joseph Segura, nous prend pour des cons... Cela nous gène. "On n'a même pas été informés du permis de construire... Je ne ferai rien du tout" et deux lignes après "On va inverser le sens unique"

Jo arrête de nous prendre pour des billes. Vous soutenez la même Métropole, vous êtes "cul et chemise" avec le maire de Cagnes, Louis Nègre et tu nous sors un truc du style "Je ne suis pas au courant"! Et le coup de l'autre maire (ou représentant) qui se dédouane "c'est la Métropole qui a décidé" alors que les deux maires sont des vices-présidents de cette dernière... Honnêtement si les laurentins gobent cela c'est à désespérer de tout!

Pour voir en plus grand cliquez sur l'article.

Le maire de St-Laurent : « Le permis est sur Cagnes, l'accès devrait l'être aussi »

« On n'a pas la maîtrise des permis sur le territoire de Cagnes, répond Joseph Segura, maire de Saint-Laurent. *Même notre avis n'est que consultatif. On n'a même pas été informés du permis de construire. Mais on a été informés par la métropole pour la voirie.*
Le permis est sur Cagnes, il est normal que l'accès se fasse par Cagnes et pas par Saint-Laurent. Cependant, la métropole a donné un avis défavorable pour l'accès par Cagnes. Mais Cagnes n'est pas d'accord, son maire a des outils pour agir. Si l'accès se fait sur Saint-Laurent, on ne changera pas l'avenue Cézanne.
Certains ont dit que j'allais l'agrandir, la mettre à double voie en supprimant une vingtaine de places de stationnement. »

« On va inverser le sens unique sur l'avenue Paul-Cézanne»

« Il ne faut pas qu'il y ait de manipulation, poursuit Joseph Ségura. *Je ne ferai rien de tout ça. On va simplement inverser le sens unique.*
Nous avons un grand projet pour la circulation dans le quartier. Quand le nouveau barreau avenue du Zoo-chemin des Jaquons sera terminé, ça aidera au désengorgement. Les voitures qui descendront par Cézanne en sens inversé auront trois possibilités : soit aller vers Cagnes, soit vers Saint-Laurent, soit rejoindre Sauvaigo puis l'ex RN7 par les Jaquons et le Zoo ».

Mairie de Cagnes : « La métropole a validé » l'entrée-sortie Cézanne

« Je ne peux pas vous dire quand la mairie de Saint-Laurent a été prévenue. Mais c'est la métropole qui est compétente pour l'avis sur l'accès. Il faut voir avec elle », a indiqué la municipalité de Cagnes. Selon la commune de Cagnes, il n'y avait pas nécessité d'une autorisation administrative de la commune de Saint-Laurent, les trois immeubles ne se trouvant que sur le territoire de Cagnes.

Rappelez vous Mme Trastour.